

MINISTERE DU BUDGET ET DU

PORTEFEUILLE DE L'ETAT

DIRECTION GENERALE DU
BUDGET ET DES FINANCES

*Direction Régionale du Budget
DU Gontougo*



RAPPORT D'ACTIVITES 2023 DE LA DIRECTION REGIONALE DU BUDGET ET DES FINANCES DE LA REGION DU GONTOUGO

INTRODUCTION

Créée en 2004 sous la dénomination "Direction Régionale du Budget du Zanzan", la Direction Régionale du Budget du Gontougo devient la Direction Régionale du Budget et des Finances par Décret n°2021-800 du 08 décembre 2021 portant organisation du ministère du budget et du portefeuille de l'Etat. Composée de **deux sous directions** (la **sous-direction de l'exécution budgétaire** et la **sous-direction de la solde**), la Direction Régionale du Budget et des Finances du Gontougo, couvre aujourd'hui tous les services Administratifs du Gontougo avec comme chef-lieu de Région Bondoukou.

Cette Région est Située dans le nord-est de la Côte d'Ivoire.

La Région du Gontougo comprend à ce jour cinq (5) Départements et vingt et neuf (29) Sous-préfectures.

Dans le Gontougo, en plus du chef-lieu de Région (Bondoukou), Tanda, Koun-Fao et Transua sont aussi connectés au réseau SIGOBE

LA SOUS DIRECTION DU SUIVI DE L'EXECUTION BUDGETAIRE

I*- ACTIVITES REALISEES

1-1 : Le fonctionnement de la DRBF et des Services rattachés

1-1- 1: la gestion du personnel de la DRBF et des services rattachés

Après la rentrée Budgétaire les 09 et 10 Mars 2023, une séance de travail a eu lieu avec les agents SIGOBE dans chaque localité afin de les sensibiliser sur l'importance du travail en équipe et la nécessité de travailler dans un climat convivial. Par semaine, les agents SIGOBE sont joints au téléphone pour relever les éventuelles difficultés liées au bon fonctionnement du service afin d'y apporter des solutions. Dans l'optique de l'amélioration des conditions de travail, des visites de terrain sur le nouveau site en construction de la Mini cité Financière de Bondoukou ont été effectuées afin de s'enquérir de l'avancée des travaux.

1-1-2 : la gestion du budget de la DRB et des Services SIGOBE rattachés

La gestion du budget de la Direction Régionale du Budget et des Finances et ses services rattachés se déroule dans des conditions relativement bonnes.

1-2 : le suivi du SIGOBE

Pour le premier trimestre de la gestion budgétaire 2023, globalement le réseau SIGOBE fonctionne bien dans les trois (3) localités anciennement connectées. Les Fly Box octroyés aux différents services SIGOBE ont permis d'éviter les désagréments connus par le passé. La nouvelle localité (Transua) fonctionne également bien car en plus du Fly MTN attribué à ce nouveau service, il vient d'être connecté au réseau SNDI pour répondre efficacement à l'exécution budgétaire 2023.

1-3: L'exécution du budget des services déconcentrés

L'exécution budgétaire du premier trimestre a connu un retard dû à la nouvelle réorganisation des Directions Régionales du Budget et des Finances.

Toutefois, il est observé dans ce nouveau système(SIGOBE) certaines insuffisances à revoir : Il est impossible pour le DRB d'avoir l'information générale sur le niveau d'exécution du budget des autres services déconcentrés à part ceux pour lesquels il est Ordonnateur secondaire.

1-4 : Les autres activités réalisées

1-4-1 la rentrée budgétaire 2023 dans la région du Gontougo.

L'année budgétaire a été marquée, dans la région du Gontougo par les rentrées budgétaires effectuées du 09 au 10 Mars dans ses quatre(04) localités que sont :

Koun-Fao, Transua, Tanda, et Bondoukou

Ces rencontres ont consisté à présenter dans un premier temps, le Directeur Régional du Budget et des Finances nommé par Décret n°2021-800 du 08 décembre 2021 ensuite les mesures arrêtées pour la gestion budgétaire 2023. Enfin, le circuit de la dépense publique a été expliqué aux acteurs avec les innovations.

Ces cérémonies ont été présidées par le préfet de régions, en présence des préfets de départements, des sous-préfets, du Directeur régional du budget et des Finances, des Directeurs Régionaux issus des différents ministères, des différents représentants du Contrôleur Financiers, des Trésoriers et des autres chefs de services.

1-4-2 L'encadrement des principaux acteurs du circuit de la dépense en mode budget programme

En plus d'avoir procédé à la formation des ordonnateurs et des gestionnaires de crédits, dans le Gontougo lors des rentrées budgétaires, il a été retenu que les salles de saisies de la DRB et des services SIGOBE, servent de pouls d'apprentissage pour la plupart des acteurs. Pour d'autres acteurs comme le Préfet, le déplacement de l'assistant a été autorisé.

****les dispositions***

Pendant les échanges, lors des séances de rentrée budgétaire, il a été indiqué aux acteurs du circuit de la dépense, les dispositions à prendre pour une bonne exécution du budget. Il s'agit en substance :

- de l'interdiction de constituer des passifs,
- de l'engagement des dépenses dans le respect des plafonds des crédits qui leur sont alloués par la régulation budgétaire en vigueur,
- des précautions à prendre afin d'éviter les engorgements des dossiers en fin de gestion
- des taux d'engagement trimestriel en fonction de la dotation ou du programme.

1-4-3 Réception provisoire de la Mini-Cité Financière de Bondoukou

La cérémonie de la réception provisoire de la mini-cité financière s'est déroulée le 28 octobre 2021 en présence :

*d'une délégation venue d'Abidjan composée de Messieurs AKPA Serge et LOUKOU Privat, respectivement sous-Directeur et Chef de Service à la Direction de l'Administration du SIGFiP

*du Contrôleur Financier de Bondoukou

*du Chargé d'Etudes représentant du Directeur Régional du Budget de Bondoukou

*du Directeur Régional de la construction de Bondoukou

*du Directeur Régional de la Solde de Bondoukou.

* des techniciens représentant l'opérateur en charge d'exécuter le marché

La visite du bâtiment a démarré à 10h40 mn et s'est achevée à 11h 30 mn. Elle s'est soldée par des constats qui font ressortir que certains travaux ne sont pas conformes au cahier des charges. Entre autres remarques :

+La Maçonnerie (Démolition et pose de chape dans la cour parce que sous dosé en ciment, fissures importantes dans le mur du 2eme et 3eme étage...)

+L'étanchéité (Stagnation de l'eau sur la toiture terrasse.....)

+Menuiserie bois (Des fissures au niveau des portes, des portes délabrées au 3eme étage...)

+Carrelage (IL reste à poser 200 m2 de revêtement mural sur les murs extérieurs....)

+Electricité (nécessité de pose de gaines en bois pour cacher les fils électriques au 2eme et au 3eme étage)

+Peinture (besoin de reprise complète de la peinture intérieure du bâtiment).

Au vu de l'ampleur des travaux à faire, la réception du bâtiment n'a pas été faite et reportée à une date ultérieure.

Un délai de trois(03) mois a été donc accordé à l'entreprise responsable de la construction pour les réparations.

Une autre mission venue d'Abidjan conduite par Mr Kossonou Olivier de la CEADP, s'est rendue à Bondoukou le 06 avril 2022. Cette mission avait pour objectif d'effectuer une visite de la mini cite financière en vue de relever les difficultés liées à la réception du bâtiment. A l'issue de cette visite, de nombreuses insuffisances et défaillances ont été relevées. Un rapport a été fait et déposé à la hiérarchie par le chef de mission, monsieur KOSSONOU Olivier.

Jusqu'à présent, aucune information sur l'avancée du dossier concernant la réhabilitation de la mini-cité financière.

II / DIFFICULTES RENCONTREES

2-1 :Les entraves au fonctionnement de la DRB et des Services SIGOBE rattachés

2-1-1 : les difficultés relatives à la gestion de la logistique

Globalement, il n'y a rien à signaler à ce niveau. En effet, l'instabilité de courant dans les Régions du Gontougo est totalement résolue. L'acquisition d'onduleurs intégrés à des stabilisateurs nous a permis d'éviter des pannes.

2-1-2 : les difficultés liées à la gestion du personnel

Le redéploiement de certains agents de la Direction Régionale du Budget et des Finances de Bondoukou vers d'autres Régions ne s'est pas suivi d'un remplacement de ceux-ci. Le point de cette situation est récapitulé dans le tableau suivant :

POINT DU PERSONNEL REDEPLOYE

NOMS ET PRENOMS	FONCTION	LOCALITE	OBSERVATION
LOH BAN FRANCK	AGENT DE TRANSMISSION	DRB BONDOUKOU	Poste vacant

NB : il faut préciser que compte tenu du volume de travail à Bondoukou, deux Agents de Transmission ne suffisent pas. Par contre, à Koun-Fao, l'Agent de Transmission est obligé de s'ériger en Opératrice de Saisie en l'absence de la seule Opératrice de saisie. Cependant, cette situation vient d'être partiellement résolue par l'affectation d'un nouvel Agent de Transmission à Koun-Fao et le retour de l'ancienne opératrice de saisie.

2-2 : Les difficultés liées au fonctionnement du SIGOBE et suggestions

La difficulté majeure du fonctionnement du SIGOBE dans les localités de Bondoukou, Tanda, Koun-Fao et Transua émanait de l'instabilité du courant dans ces localités.

Par ailleurs, le SIGOBE pour sa troisième année de mise en œuvre a rencontré quelques difficultés. Ces difficultés trouvent au fur à mesure des solutions. Toutefois, il faut relever les quelques dysfonctionnement et suggestions énumérées dans le tableau ci-dessous :

DIFFICULTES	SUGGESTIONS PROBABLES
1- Difficulté pour l'Ordonnateur de faire des revalidation groupées	Permettre à l'Ordonnateur de pouvoir faire des revalidations groupées.
2- Difficulté pour les Assistants et OP dans la recherche du choix des fonctions Gestionnaires.	Ajout d'une barre de recherche des fonctions gestionnaires et ordonnateurs dans le module « mes informations de session/Fonction active »
3- Certains ordonnateurs étant en région (Santé et Education Nationale) constituent un problème dans la célérité des traitements des dossiers	Il serait plus facile d'avoir un Ordonnateur pour le Programme Santé et un Ordonnateur pour le Programme Education dans chaque département afin de limiter au maximum les goulots d'étranglement.

2-3 : Les difficultés liées à l'exécution du budget des services déconcentrés

Dans l'ensemble, l'une des difficultés liées à l'exécution du budget des services déconcentrés est consécutive à la non maîtrise du circuit d'exécution par les Gestionnaires de Crédits, l'indisponibilité de l'internet dans certains services déconcentrés et la non maîtrise de la validation des dossiers par les ordonnateurs. Mais,

cette situation a été réglée après l'organisation des séances de formation pratique sur l'exécution du budget à l'endroit des Gestionnaires de crédits et des ordonnateurs sur le SIGOBE par la DRBF en interne. La plus grande difficulté est relative, pour certains Ministère, à l'éloignement des Gestionnaires de Crédits avec les Ordonnateurs secondaires. Par exemple : Bondoukou et Koun-Fao sont distants de près de 100 Km et donc le transport des dossiers est laborieux. Cela provoque un temps énorme dans la transmission des dossiers. Cependant, le problème se règle progressivement, surtout avec la nomination de certains Directeur Départementaux comme Ordonnateur Secondaire dans certains ministères.

III / SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS

3-1 : le fonctionnement de la DRB et des Services rattachés

En vue de permettre aux agents de travailler dans de meilleures conditions, nous proposons de décongestionner les locaux abritant les services SIGOBE par le déploiement dans la mini-cité financière de Bondoukou qui tarde à être achevée. Par ailleurs, l'acquisition de locaux à Tanda, Koun-Fao, et Transua est vivement souhaitée. La démolition en 2020 du matériel de travail à Koun-Fao lors de l'élection Présidentielle, rend cette recommandation plus que prioritaire. En outre, il est souhaitable que l'affectation de nouveaux agents qui ne viennent pas en remplacement d'autres soit suivie dans un délai raisonnable de l'octroi à la DRBF de bureaux agents, de fauteuils et d'ordinateurs complets.

Vu le nombre d'agents de la DRB dans un espace très exiguë, l'aménagement des agents dans la mini-cité administrative est très attendu.

3-2 : le fonctionnement du SIGOBE

Il est nécessaire d'améliorer les menus de l'applicatif SIGOBE en vue de permettre aux différents services de travailler plus efficacement.

CONCLUSION

La gestion budgétaire 2023 a commencé timidement mais se déroule bien dans les quatre localités connectées au SIGOBE, même si quelques perturbations dues souvent aux travaux effectués dans le système ont été constatées. En définitive, l'efficacité et la performance des agents ne peuvent être améliorées que si ceux-ci travaillent dans de bonnes conditions. C'est pourquoi l'acquisition de locaux adéquats et de matériel de travail dès l'affectation de nouveaux agents est vivement souhaitée.

LA SOUS-DIRECTION DE LA SOLDE

Le rapport d'activités du premier trimestre de l'année 2023 présente les activités menées ainsi que les difficultés rencontrées avec des solutions envisagées.

I/ LES ACTIVITES DE LA SOUS DIRECTION DE LA SOLDE AU TITRE DU PREMIER TRIMESTRE 2023

A/ Le Traitement des Dossiers

Il s'agit du travail classique, qui consiste à présenter les dossiers traités au cours du premier trimestre de l'année 2023.

1) Les Allocations Familiales

Pour le premier trimestre de l'année 2021, nous

Au titre du premier trimestre 2023, nous avons réceptionné et traité trois cent vingt quatre dossiers d'allocations familiales répartis comme suit :

MOIS	NOMBRE
janvier	132
février	88
mars	104
TOTAL	324

2) Les Déplacements temporaires

Mille neuf cent soixante quinze (1975) dossiers de déplacements temporaires ont été reçus et traités au premier trimestre de l'année 2023

Ces dossiers sont repartis selon le tableau suivant :

MOIS	NOMBRE DE DOSSIERS
Janvier	353
Février	602
mars	1020
TOTAL	1975

3) Attestations de Révocation , de non Révocation et de quotité cessible

Au cours du premier trimestre 2023, nous avons pu Réceptionner deux cent trente neuf dossiers(239) transmis à la Direction de la SOLDE et qui ont été traités et retournés dans notre service.

Ces dossiers sont présentés dans le tableau suivant :

Mois	Nombre de Dossiers
Janvier	68
Février	76
mars	95
TOTAL	239

4) Les Bons de caisse

Mille trois cent(1300) Bons de caisse ont été reçus au titre du premier trimestre 2023 dont neuf cent soixante dix huit ont été retirés.

Ces Bons de caisse sont répartis suivant le tableau ci-après :

LES BONS DE CAISSE

Mois	Nombre	Montant
Janvier	621	219.909.208
Février	391	215.811.864
Mars	288	219.141.079
TOTAL	1300	654.862.151

5) Les Bulletins de Solde

Nous avons pu tirer à la demande des intéressés deux mille six cent onze(2611) Bulletins de

Solde au titre du premier trimestre de l'année 2023, soit une moyenne de 870 Bulletins de solde par mois.

MOIS	NOMBRE
JANVIER	878
FEVRIER	929
MARS	804
TOTAL	2611

6) Les autres Dossiers

* Mariage

Quarante et deux(42) Dossiers de mariage ont été traités au cours premier trimestre de l'année 2021.

*Régularisation de situation administrative et ou financière

Nous avons pu traiter trois(03) Dossiers au titre du premier trimestre de l'année 2021.

*Indemnités permanentes et non permanentes

Au total dix(10) dossiers ont été traités.

*Changement d'affectation

Au total trente et un(31) dossiers ont été reçus et traités.

B/ LA SENSIBILISATION DES CLIENTS

Au cours de la rentrée budgétaire, nous avons échangé avec les fonctionnaires sur les questions relatives au salaire. Les participants fonctionnaires ont été instruits sur la nécessité de s'adresser à la direction régionale pour toutes préoccupations en rapport avec leurs salaires. Nous avons également exprimé notre

volonté de procéder au tirage des bulletins de Solde dans toutes les localités où sont situés les services SIGOBE.

Concernant particulièrement les allocations familiales, nous avons expliqué aux fonctionnaires que c'est l'enfant qui est payé et cela une seule fois par mois et non les parents. Ceci emporte la conséquence que si l'un des deux parents fonctionnaires a déposé les dossiers d'allocation familiale, il n'est plus possible à l'autre parent d'en faire autant, ceci pour éviter un double emploi ou paiement.

II/ LES DIFFICULTES RENCONTREES ET LES SOLUTIONS ENVISAGEES

A/LES DIFFICULTES RENCONTREES

Les difficultés rencontrées sont perceptibles tant au plan matériel qu'au plan humain.

1) Au plan matériel

Le mobilier de bureau est en grande partie vieillissant .

2) Au plan des ressources humaines

La Sous-Direction de la SOLDE ne dispose que de trois agents dont un agent de la catégorie C et deux agents de la catégorie B. Il n'ya pas de secrétaire. Il n'ya pas non plus de chargé d'études.

La Sous Direction ne dispose pas d'agent chargé de l'entretien des locaux.

3) Au plan technique

Il nous est donné de constater et en cela de subir des perturbations sur le réseau SOLDE.

Par ailleurs, l'absence de visa Trésor en région nous impose des déplacements sur Abidjan en vue de déposer au Trésor, pour VISA, les dossiers des déplacements temporaires.

B/ PROPOSITIONS

En guise de propositions, nous relevons :

1) Au plan matériel

Nous retenons la nécessité de renouveler et de renforcer le mobilier de bureau.

2) Au plan des ressources humaines

Nécessité de doter la Sous-Direction d'un chargé d'études, d'une Secrétaire de Direction, de deux agents de catégorie B et de deux agents d'autres catégories.

3) Au Plan technique

- Contrôle régulier du réseau informatique
- Instauration d'un VISA TRESOR en Région.

CONCLUSION

A la lecture de ce rapport, il apparaît clairement un volume important des activités menées au premier trimestre.

Cependant, nous comptons faire mieux les trimestres suivants, c'est pour cela que nous avons décidé de continuer la sensibilisation des fonctionnaires et Agents de l'Etat de notre zone de compétence.

La Direction Générale pourrait satisfaire à certains de nos besoins évoqués, dans le but de nous aider à relever ces défis que nous nous sommes imposés pour l'année 2023.